



**PROJET
MÉTROPOLITAIN
2030**



2019

**AVIS DU CONSEIL
DE DÉVELOPPEMENT
SUR LE MANIFESTE**

 **GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE**



Préambule

Nous attirons l'attention sur le décalage croissant entre des compétences de plus en plus importantes portées par les métropoles, et leur légitimité et manque de lisibilité démocratique. La gouvernance démocratique des métropoles doit être revue et renforcée.

Pour nous, l'ambition de la Métropole devrait être de faire revenir le citoyen vers l'action publique.

La Métropole doit avoir de l'ambition, elle doit expérimenter, imaginer, lancer des idées... C'est dans cette dynamique que nous nous reconnaissons.

Le Conseil de développement s'est engagé depuis 2017 dans une réflexion qui a donné lieu à l'organisation de trois débats publics, trois controverses, sur les possibilités de mise en place du suffrage universel direct pour les métropoles et sur la place d'un programme métropolitain lors des prochaines municipales.

De notre point de vue, tant qu'il n'y aura pas d'élections au suffrage universel direct, la question de la légitimité, de la place de la Métropole se posera.

Sommaire

Préambule.....	3
Introduction « Quelle ambition pour la Métropole ? ».....	6
1. Notre relecture du Manifeste.....	7
1.1 Faire métropole.....	7
Expliquer la répartition des compétences	
Favoriser l'engagement des usagers	
Affirmer notre ancrage dans les Alpes	
1.2 Vers un nouveau mode de développement inclusif, durable et résilient.....	7
Avancer vers une véritable stratégie avec les acteurs économiques	
1.3 Prendre nos responsabilités sociales.....	7
Collaborer pour faciliter la vie des métropolitains	
Valoriser l'engagement contre le changement climatique	
On aime / On aime moins.....	8
2. Notre vision et nos idées pour la Métropole en 2030.....	9
2.1 Faciliter la vie des métropolitains.....	9
Partir des besoins des usagers	
Rendre accessible et visible la Métropole	
Créer de la fluidité dans l'accès aux services	
Faciliter le regroupement des communes et renforcer les territoires	
Accompagner l'évolution du rôle des maires	
Nos idées concrètes.....	9
2.2. Accueillir et accompagner les personnes, les collectifs et les entreprises.....	10
Etre accueillant et faire en sorte que chacun puisse être acteur du territoire	
Accompagner les très petites entreprises	
Penser et s'ouvrir aux métiers du futur	
Miser sur l'économie sociale, solidaire et circulaire	
Devenir la Métropole sportive	
Promouvoir les cultures du monde	
Nos idées concrètes.....	11
2.3 De l'éco quartier à l'éco Métropole.....	11
Lutter contre les disparités territoriales	
Mettre en place des indicateurs environnementaux à l'échelle métropolitaine	
Avoir l'ambition d'une éco Métropole	
Nos idées concrètes.....	12
2.4 Se structurer en territoires et s'ouvrir à nos voisins	12
Travailler en territoires	
Structurer des réseaux économiques larges	
Une métropole-montagne ou la montagne au quotidien	
Nos idées concrètes.....	13
3. Les débats que nous souhaitons porter.....	13
Conclusion « Continuer à apporter notre pierre à la construction du territoire métropolitain ».....	15
Notre nuage de mots.....	15

INTRODUCTION

Quelle ambition pour la Métropole ?

.....

Les élus ont commencé à rédiger, tardivement dans le mandat, leur Projet métropolitain et ont finalement écrit un Manifeste, voté fin 2018. Un Manifeste est à la fois moins engageant et moins stratégique, et ne propose pas un plan d'action.

Selon le Larousse, un Manifeste est à la fois « un écrit public par lequel un chef d'État, un gouvernement, un parti, etc., rend compte de son mandat ou expose son programme, son point de vue sur un problème politique ». C'est aussi « une proclamation destinée à attirer l'attention du public, à l'alerter sur quelque chose » ; et enfin, c'est « un exposé théorique par lequel des écrivains, des artistes lancent un nouveau mouvement ».

La 2^e définition nous paraît intéressante : il s'agit d'attirer l'attention du public, d'alerter. Nous reviendrons sur la nécessité de communiquer sur ce qu'est la Métropole et d'en expliciter le fonctionnement.

La 3^e définition nous intéresse aussi : il s'agit de lancer un mouvement. La Métropole peut tout à fait lancer le mouvement d'un développement territorial pour tous.

Pour nous, ce Manifeste est un premier pas, il reflète « l'endroit où en est la Métropole », entre deux gués. Les prochaines étapes seront essentielles pour affirmer une identité partagée avec les acteurs du territoire et la diffuser auprès des acteurs des territoires voisins.

Le Manifeste est le fruit d'un travail long et collaboratif essentiellement entre élus. Le Conseil de développement a été associé, parfois au cœur de la machine, parfois à côté (la place du Conseil de développement est perpétuellement interrogée !). Nous avons travaillé sur un temps court, à partir d'un document en permanente évolution et nous nous sommes fortement engagés dans cette démarche, nous avons passé de nombreuses heures bénévoles à échanger, enrichir cet avis. De fait, nous aurions souhaité une élaboration plus itérative et espérons que cet avis ne sera pas qu'une simple mise en conformité avec la loi et sera utile...

A quoi va servir ce Manifeste ? Les auteurs du document n'indiquent pas quelle sera sa portée, ni comment ils envisagent son utilité pratique. Nous souhaiterions que sa mise en œuvre, si elle a lieu, permette des échanges ouverts dès 2019. Pourquoi pas à travers les débats publics que nous proposons ? Cela pourrait permettre de continuer, encore et toujours, à « faire Métropole »...

CET AVIS A ÉTÉ RÉDIGÉ PAR :

Florent **CHOLAT** et Michelle **DARAN** pilotes du groupe, Edith **BOLF**, Bernard **BOUVEROT-REYMOND**, Georges **BRAOUDAKIS**, Jean-Baptiste **CAILLET**, Bertrand **CHRISTIAN**, Henri **De CHOUDENS**, Julia **GONNET**, Bertrand **HAYS**, Kamal **IDIR**, Yannick **JACQUIER**, Noémie **MARTINELLI**, Dominique **PERNOT**, Jérôme **RICHARD**, Alain **ROUSSET**, Pierre Louis **SERERO**, Marie Christine **SIMIAND**, Caroline **TORTELLA**, Françoise **TRAHAND**, Dominique **VALLEE**, Amel **ZENATI**, membres du groupe de travail.

Claude **JACQUIER** a participé au groupe de travail mais ne souhaite pas signer cet avis.

Avec l'appui de :

José **ARIAS**, Vincent **BERLANDIS**, Vincent **BRUYERE**, Lise **DUMASY**, Denis **FABRE**, François **GILLET**, Christophe **KAUFENSTEIN**, Henri **TOUATI**.

Ainsi que les membres du Conseil de développement présents à la plénière du 11 décembre 2018.

Merci aux services de Grenoble-Alpes Métropole pour leur appui.

1. Notre relecture du Manifeste

1.1 FAIRE MÉTROPOLE

Expliquer la répartition des compétences

Aujourd'hui pour nous citoyens, la répartition des responsabilités et services entre Métropole et communes est incompréhensible. Il est nécessaire de l'expliquer à chaque citoyen qui, la plupart du temps, ne sait à qui s'adresser entre les différents services communaux ou métropolitains.

Favoriser l'engagement des citoyens

Le document exprime le souhait d'« instaurer des instances de dialogue citoyen à l'échelle des bassins de vie, des secteurs de la Métropole ». Nous pensons essentiel d'ouvrir tous les espaces possibles de discussion et de débat en s'appuyant notamment sur les instances et les associations déjà existantes : Conseil de développement, Commission consultative des services publics locaux, Comités d'usagers, mais aussi Conseils citoyens politique de la ville, Comités et Conseils à l'échelle communale, associations de citoyens...

La participation citoyenne n'est pas un fleuve tranquille, ni une science exacte, c'est un tâtonnement permanent : ce n'est pas uniquement en multipliant les instances de dialogue que l'on renforce l'implication, mais aussi en garantissant son utilité.

Affirmer notre ancrage dans les Alpes

Le document propose cet objectif louable : « Nous devons désormais engager pleinement la complémentarité avec Lyon ». Mais comment ? Sur quels plans ? La complémentarité avec Lyon pourrait reléguer Grenoble et sa Métropole à un rôle d'appoint vis-à-vis de Lyon. Il serait préférable de parler de « dialogue ».

De la même manière, le document apporte l'idée d'« une redynamisation à l'échelle du Sillon alpin ». Il s'agit effectivement de poser concrètement les alliances et les partenariats, notamment avec les autres villes des Alpes que sont Chambéry, Turin et Genève afin d'affirmer pleinement notre ancrage dans les Alpes.

1.2 VERS UN NOUVEAU MODE DE DÉVELOPPEMENT INCLUSIF, DURABLE ET RÉILIENT

Avancer vers une véritable stratégie avec les acteurs économiques

Tout d'abord d'une façon générale, cette partie fourmille de mots du type : résilient, inclusif, en transition, conduite du changement... qui sont, de notre point de vue, peu compréhensibles, ni concrets. D'autre part, la transition seule ne suffit pas, il faut savoir vers quoi nous transitons... Cette partie du manifeste n'indique pas la spécificité de notre Métropole, ce qui fait sens pour les acteurs... Ensuite, le Manifeste dresse une liste des aspects à considérer et des acteurs à impliquer, mais ne présente ni priorités, ni stratégie de réorientations.

1.3 PRENDRE NOS RESPONSABILITÉS SOCIALES

Collaborer pour faciliter la vie des métropolitains

Plusieurs caractéristiques marquent l'évolution de notre société : le vieillissement de la population, l'évolution des structures familiales, la pauvreté, le chômage (des jeunes en particulier), les inégalités socio spatiales, les questions de sécurité...

Ces politiques publiques ne sont pas toutes dans le champ de compétences de la Métropole, mais plutôt les compétences d'autres acteurs, qu'il faut inciter à collaborer pour construire des synergies. Pointons donc le rôle essentiel de la Métropole comme animateur-stimulateur-catalyseur-coordonateur-rassembleur des différents acteurs institutionnels du territoire et des voisins.

Valoriser l'engagement contre le changement climatique

Les orientations en matière d'adaptation au changement climatique sont bien timides. Elles n'évoquent pas clairement non plus les mille prises d'initiatives des citoyens eux-mêmes, associés ou non, et qui font preuve de détermination et de lucidité (notre territoire fourmille d'engagements). Il ne s'agit pas de s'illusionner, ni de sous-estimer les contradictions, paradoxes et limites de ces mouvements, mais rien n'avancera sans les citoyens.

ON AIME

- La prise de conscience que la Métropole est restée centrée sur elle-même, et que le monde ne l'attend pas...
- La Métropole identifiée comme moteur de son territoire
- Une Métropole qui reconnaît, stimule et accompagne, qui a un rôle « de rassembleur des différents acteurs »
- Une Métropole qui a un rôle d'animation de la veille prospective
- La reconnaissance que nous sommes face à des mutations profondes
- La nécessaire implication dans le social
- Les relations à renforcer avec Lyon

ON AIME MOINS

- L'opposition entre technopole et métropole : il s'agit plutôt de dépasser ce modèle, sans le renier
- Le Manifeste n'aborde pas ou très peu les questions d'emploi, d'activité agricole, de culture et de vie associative sur notre territoire, ainsi que de prise en compte du handicap sous toutes ses formes
- Le manque de stratégie de développement de l'innovation technologique sur le territoire, en collaboration avec d'autres Métropoles françaises ou étrangères et plus largement la question de l'attractivité
- Le manque de stratégie pour prendre une place dans la régionalisation de l'Europe aux cotés de Lyon & Turin

2. Notre vision et nos idées pour la Métropole en 2030

.....

2.1 FACILITER LA VIE DES MÉTROPOLITAINS

Partir des besoins des usagers

Il faut que les élus réfléchissent en partant du service rendu à l'utilisateur et des bassins de vie que pratiquent les habitants (en matière médicale, scolaire, de transports...). Tout cela en transparence avec les acteurs et citoyens.

Rendre accessible et visible la Métropole

Partout sur le territoire, du quartier à la grande région grenobloise, le rôle de la Métropole doit être clair et le contact avec elle possible : installer des panneaux d'information au sein des mairies et des bibliothèques, créer des pages métropolitaines dans les journaux municipaux ; ouvrir des espaces de rencontres, de connexions entre la Métropole, les usagers, les habitants ; ouvrir des maisons de la Métropole en lien avec les communes ; structurer des référents métropolitains...

Créer de la fluidité dans l'accès aux services

La Métropole doit veiller à ce que chaque métropolitain ait un accès égal, facile, aux services compétents. Facilitons la vie des métropolitains !

Et regardons ce que font d'autres intercommunalités dans le domaine social pour lutter contre les fractures, certaines trouvent de nouvelles façons d'intervenir...

Faciliter le regroupement des communes et renforcer les territoires

L'émiettement des responsabilités est aggravé par le découpage communal, d'où l'intérêt d'encourager des regroupements qui pourraient prendre appui sur les quatre territoires existants en renforçant leur rôle : ces territoires pourraient être des espaces de diagnostic partagé, d'échange et d'orientation notamment pour les travaux concernant les espaces publics, la voirie et les bâtiments.

Cette approche pourrait aussi faciliter le débat sur les grands projets métropolitains, impliquant plusieurs territoires. Cela devrait permettre de mieux faire comprendre aux citoyens et à leurs élus locaux qu'ils font tous partie d'un même territoire, certes très diversifié, mais finalement très cohérent.

Accompagner l'évolution du rôle des maires

De fait, le rôle des maires évolue. Il n'est plus possible pour eux de dire « ce n'est pas moi, c'est la Métropole ». Les maires sont parties prenantes de ce tout territorial. Les maires et élus communaux doivent explorer leur nouveau rôle, celui d'interface entre commune et Métropole, de médiateur, de proximité.

NOS IDÉES CONCRÈTES

- Créer des maisons métropolitaines ou ouvrir un espace métropolitain dans chaque commune
- Organiser dans chaque Conseil municipal un débat régulier sur le sujet métropolitain (bilan, manifeste, perspectives)
- Lister les grands projets portés par la Métropole et valoriser ce que fait la Métropole pour notre quotidien et notre avenir ; communiquer régulièrement sur l'avancement des projets
- Réaliser un document de communication qui synthétise le Manifeste et le rendre plus accessible avec un vocabulaire plus simple
- Présenter le budget et les comptes métropolitains / rendre accessibles et compréhensibles les moyens financiers et humains liés aux politiques publiques
- Continuer à développer l'open data, (le faire connaître, l'expliquer) pour un accès à toutes les informations disponibles du territoire
- Mettre en place un baromètre du ressenti des habitants sur la base des indicateurs de bien-être pour tous les habitants
- Créer une commission mixte élus-Conseil de développement pour évaluer des politiques publiques en déterminant ensemble les critères d'évaluation (qui pourraient s'appuyer sur la démarche d'indicateurs de bien-être)

2.2 ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER LES PERSONNES, LES COLLECTIFS ET LES ENTREPRISES

Etre accueillant et faire en sorte que chacun puisse être acteur du territoire

Accueillir et garder une diversité de population et que chacun puisse vivre, travailler, développer des projets sur le territoire (entrepreneurs, commerçants, agriculteurs, mais aussi réfugiés...). Développer une politique d'accueil des entreprises et faciliter l'accueil des personnes qui viennent travailler, notamment des étrangers.

Il s'agit d'exprimer la volonté d'accueillir les étrangers, y compris les migrants, dont nous avons besoin, afin de combattre les tendances au repliement. La Métropole doit permettre à chacun d'être acteur du territoire en matière de logement, de déplacements, d'accueil des entreprises, de développement de l'emploi, de lutte contre le réchauffement climatique, de participation citoyenne...

Accompagner les très petites entreprises

Pourquoi ne pas essaimer la relation Université-Recherche auprès des très petites entreprises ? De nombreuses entreprises n'ont pas accès à la recherche. Il faut accompagner le développement des entreprises : de la start up à la PME, les auto entrepreneurs, les tout jeunes entrepreneurs... Il faut que l'industrie puisse aussi se déployer sur notre territoire.

Penser et s'ouvrir aux métiers du futur

Les besoins des petites entreprises dans le domaine de la formation doivent être recensés. La question de l'emploi pour le plus grand nombre est à associer à la formation. Quelles évolutions dans le monde du travail ? Quels seront les nouveaux métiers ? Il s'agit d'avoir une réflexion avec les entreprises du territoire sur les nouveaux métiers (intelligence artificielle, numérique, nouvelles

énergies, filière bois, mais aussi services à la population, aux séniors...). Il s'agit de partir de l'existant, des savoir actuels de notre territoire pour inventer le futur.

C'est un chantier essentiel, pour lequel la Métropole doit mettre les acteurs locaux autour de la table, même si ce n'est pas de sa compétence directe.

Miser sur l'économie sociale, solidaire et circulaire

La Métropole doit s'engager pleinement dans l'organisation de l'économie circulaire et des circuits courts permettant notamment la préservation de son agriculture et l'organisation de débouchés locaux pour ses produits. Elle doit favoriser le lien entre PME classiques, ESS et IAE (insertion par l'activité économique). Elle doit capitaliser sur ses savoir-faire locaux en aidant le développement de start up d'économie solidaire, locales et écologiques. Des espaces dédiés pourraient être créés. La Métropole peut en faire sa vitrine.

Devenir la Métropole sportive

Le Conseil de développement a présenté deux saisines et une adresse au Président de la Métropole sur le sport.

Le sport au sein de la Métropole est marqué par une très grande diversité de pratiques et de raisons de pratiquer : compétition, loisir, santé, éducation, intégration, spectacle... chacun peut y trouver son compte. Il est aussi marqué par une grande richesse des politiques sportives municipales, malheureusement peu concertées, alors que le sport ne s'arrête pas aux portes des communes. Consolider et mieux coordonner cet existant est un enjeu majeur.

Une 1^{re} étape a été franchie avec la délibération métropolitaine du 3 novembre 2016, définissant les contours d'un projet sport métropolitain. Il convient aujourd'hui de développer et de mettre en œuvre collectivement ce projet, ce qui doit passer par :

- donner la possibilité d'une pratique sportive régulière pour toutes et tous, quelles que soient les raisons de pratiquer, dans des conditions de proximité et de sécurité;
- affirmer le sport d'élite comme vecteur de lisibilité du territoire et d'identité de ses habitants, dans les sports individuels comme dans les sports collectifs ;
- installer une gouvernance métropolitaine du sport, plaçant l'institution métropolitaine comme facilitatrice de coopérations et de mises en réseau des acteurs du sport.

Au-delà, le sport doit être un moteur dans la construction d'une identité nature-montagne du territoire et dans l'égal accès des femmes et des hommes aux pratiques sociales : ces visées doivent dépasser les simples discours afin d'être présentes dans le quotidien des habitants et constituer des marqueurs de notre territoire. Bien grandir, bien vivre et bien vieillir dans la Métropole, par le sport, doit contribuer à l'attractivité de notre territoire.

Promouvoir les cultures du monde

Notre territoire comprend de très nombreuses nationalités et de très nombreuses associations. La Métropole pourrait avoir un rôle pour tisser les liens entre cultures sur la base d'une compréhension réciproque en lien avec le rayonnement international du territoire.

2.3 DE L'ÉCO QUARTIER À L'ÉCO MÉTROPOLE

Lutter contre les disparités territoriales

Notre territoire est composite, les inégalités sont fortes en son sein. L'objectif majeur de la Métropole doit être de lutter contre ces inégalités, de mettre en œuvre des politiques permettant à chaque citoyen de bien vivre en tant que métropolitain : en jouant sur la tarification solidaire par exemple, en ayant une attention particulière sur l'utilisation par toutes et tous des équipements métropolitains, en s'interrogeant sur la précarité énergétique...

La politique urbaine (portée par le PLUI), la politique foncière, les politiques de l'habitat et du logement sont essentielles pour combattre le développement des inégalités sociales, et en particulier la ségrégation socio-spatiale.

NOS IDÉES CONCRÈTES

- S'engager dans une politique pour l'emploi des jeunes en difficulté sur notre territoire
- Mettre autour de la table les acteurs pour parler politique d'accueil
- Proposer que la Métropole rejoigne le Réseau des villes et territoires accueillants
- Créer un portail « Eco et innovation » de la Métropole, en lien avec les acteurs (CCI, FrenchTech, Université...)
- Faire l'inventaire des villes jumelées des 49 communes, constituer un pôle ressource métropolitain pour rechercher les bonnes pratiques et organiser des événements internationaux (faire évoluer la maison internationale pour qu'elle devienne métropolitaine)
- Mettre en place le Conseil métropolitain du sport et de la culture avec l'ensemble des acteurs
- Créer des coupes sportives de la Métropole

Mettre en place des indicateurs environnementaux à l'échelle métropolitaine

Prendre en compte l'impact de notre modèle de développement notamment sur les ressources naturelles nous paraît essentiel. Cet axe pourrait être le fil conducteur des politiques publiques, à l'heure de la révision du Plan air, énergie, climat de la Métropole. Il s'agit de faire partager cette exigence par tous, ce qui permettra aussi de lutter concrètement contre la fracture énergétique en s'appuyant sur des démarches engagées comme Alternatiba, Grenoble en transition, etc. C'est un signal utile à l'échelle Métropolitaine.

Avoir l'ambition d'une éco Métropole

Notre territoire a été en avance sur les éco quartiers, aujourd'hui il s'agit de passer à un éco territoire : les questions de mobilité, d'habitat, de consommation d'énergie, de respect de la biodiversité, de la nature en ville, de lutte contre la pollution et pour la qualité de l'air pour tous, contre le réchauffement climatique... tout cela construit l'ambition d'une éco Métropole.

NOS IDÉES CONCRÈTES

- Produire une carte qui identifie le positionnement de la Métropole en matière de lutte contre le réchauffement climatique
- Développer les coopérations internationales axées sur l'environnement

2.4 SE STRUCTURER EN TERRITOIRES ET S'OUVRIRE À NOS VOISINS

Travailler en territoires

La Métropole est organisée en quatre territoires, des conférences territoriales réunissant les élus des communes sont organisées. Il s'agirait d'expliquer leur rôle et d'aller plus loin dans cette organisation. La porte d'entrée par secteur ou territoire paraît intéressante pour partager des données, des sujets, un budget, construire des lieux de débat et d'échanges avec les citoyens.

Ce travail en territoires doit aussi se structurer avec nos voisins : le Conseil de développement travaille en réseau avec d'autres Conseils de développement, des sujets avancent comme la mobilité, d'autres moins comme l'accueil d'entreprises et l'emploi. Ces sujets doivent être portés à l'échelle de la grande région, puis en pôle métropolitain.

Structurer des réseaux économiques larges

Il semble que l'interconnaissance entre acteurs économiques du territoire et au-delà demeure insuffisante. De notre point de vue, l'avenir économique de la Métropole est à l'échelle de la grande région.

Nous proposons que la Métropole mette en place une réflexion avec différents acteurs : les commerçants qui vont vivre une mutation profonde, les écoles et les entreprises pour structurer formation et emploi, les artisans et la French tech, les grandes et les petites entreprises pour permettre un essaimage...

Il est aussi très important d'éviter le cloisonnement entre les différents secteurs de l'économie. La Métropole doit encourager les échanges entre les différents secteurs de l'économie et les organiser s'ils n'existent pas.

Une métropole-montagne ou la montagne au quotidien

Chamrousse, Saint-Pierre de Chartreuse, les 7 Laux... ne sont pas dans la Métropole, or, notre Métropole est connue dans le monde par les massifs qui l'entourent, par les Alpes, dont elle se dit la capitale française. Les communes de montagnes sont-elles suffisamment prises en compte par la Métropole ? Elles peuvent avoir des difficultés d'accès aux services, aux loisirs, avec souvent des questions d'activités saisonnières... La moyenne montagne est aujourd'hui face à des enjeux de changement climatique qui nécessitent de s'adapter.

Pour nous, l'accès à la montagne pour tous doit être un axe majeur, car c'est un enjeu d'attractivité et de cohésion sociale.

NOS IDÉES CONCRÈTES

- Associer le C2D aux conférences territoriales
- Proposer une découverte de la montagne dans toutes les écoles et collèges de la Métropole

3. Les débats que nous souhaitons porter

Le Conseil de développement, conformément à sa mission d'animateur du débat public sur le territoire métropolitain, souhaite organiser des « controverses » sur un certain nombre de sujets qui lui semblent essentiels, comme cela lui a été proposé dans la saisine du 9 novembre 2018.

Quelle transition économique sur notre territoire ?

Le développement économique ne peut plus faire abstraction de son impact environnemental. Le Conseil de développement qui dispose d'un collègue « économie » pourrait se saisir de ce sujet et proposer un débat, certainement contradictoire : comment négocier la transition sans fragiliser le tissu économique ? Comment partir de nos atouts et intégrer de nouvelles composantes économiques (énergie, numérique, ESS...) pour assurer un emploi pour tous ? L'hybridation, l'innovation sont nos marques de fabrique, comment les renforcer et les orienter ? Valorisons les multiples entrepreneurs qui ne demandent qu'à se déployer sur notre territoire en complémentarité avec nos voisins... pour avoir l'ambition d'une éco Métropole.

De plus, ce débat pourrait croiser celui lancé par les élus métropolitains sur la révision du Plan air énergie climat métropolitain.

Comment renforcer la gouvernance de proximité de la Métropole ?

Sans attendre le Manifeste, le Conseil de développement s'est saisi de la question du suffrage universel direct pour les élus métropolitains en organisant trois controverses. Celle du 19 décembre 2018 a interpellé les groupes politiques sur les enjeux métropolitains pour les prochaines élections municipales.

Certes, la loi n'avance pas sur le sujet, mais la question démocratique demeure. Nous souhaitons continuer à porter la question de la gouvernance métropolitaine : faut-il décentraliser la Métropole, quel rôle pour les maires et les élus municipaux ? Les élus peuvent-ils échanger et prendre des décisions à des échelles de territoires, entre communes et Métropole ? Quel rôle pour les territoires et les secteurs créés par la Métropole et trop peu connus (peut-on aller vers des

bassins de services) ? Quelle pourrait être la place des instances participatives, du Conseil de développement et plus largement des habitants dans ces espaces ?..

La Métropole, c'est l'affaire de tous / ou jouer collectif avec la Métropole !

Nous le vivons tous les jours, la Métropole est méconnue de nos concitoyens. Comment mieux expliquer son rôle, ses compétences, l'importance qu'elle prend dans le quotidien des habitants ?

Aujourd'hui, la Métropole joue parfois le rôle de l'Europe : c'est à cause de cette institution éloignée si les services sont moins rapides, moins à l'écoute de la proximité... est-ce vrai ? Comment renforcer le sentiment d'appartenance ?

Comment faire en sorte que les élus communaux s'engagent sur des ambitions et politiques métropolitaines et informent régulièrement le conseil municipal et la population sur ces questions ? Quelles informations et communication mettre en place, concrètes, lisibles, compréhensibles... ?

Ces débats pourraient prendre une forme décentralisée, dans les quatre secteurs/territoires de la Métropole. La création d'un support ludique pour mieux comprendre le fonctionnement de la Métropole pourrait contribuer à en faciliter l'appropriation et aider à développer une identité territoriale.

Autres sujets qui méritent d'être creusés :

L'évolution démographique du territoire ; l'eau ; la place passée, actuelle, future des étrangers ; l'évolution de la question sociale dans notre territoire et l'articulation des compétences dans ce champs....

Conclusion

.....

CONTINUER À APPORTER NOTRE PIERRE À LA CONSTRUCTION DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

Le Conseil de développement s'est organisé pour répondre dans des délais très contraints à la saisine sur le Projet métropolitain devenu Manifeste.

Il souhaite pouvoir débattre de cet avis avec le Conseil métropolitain.

Ce texte servira à alimenter une analyse plus approfondie à travers la création de groupes de travail sur plusieurs thématiques.

Le Conseil de développement, dont la composition diversifiée enrichit les réflexions, souhaite apporter au Conseil métropolitain des propositions concrètes visant à améliorer la qualité de vie des habitants du territoire.

ET ENCORE...

ALTERNATIVES – BASSIN DE VIE ZÉRO CHÔMEURS – BIENVEILLANCE –
CIRCUITS COURTS – CITOYENS – DÉPLACEMENTS PAR CÂBLE – DÉMOCRATIE
– DIVERSITÉ – ÉQUITÉ – FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE – HABITANTS
– HÉBERGEMENTS POUR TOUS – INCLUSIF – INTERGÉNÉRATIONNEL –
LOGEMENTS ÉCONOMES – MONTAGNE – PARTAGE – PLACE DE L'EAU –
RIVIÈRES – SÉCURITÉ – SPORT – TOURISME – TRANSITION ÉNERGÉTIQUE –
TRANSPARENCE BUDGÉTAIRE – VERT

POUR EN SAVOIR +

Grenoble-Alpes Métropole

lametro.fr

Conseil de Développement

c2d.lametro.fr

